

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

# Renouvellement des contrats AESH

- AVS-EVS -

**Description :**

C'est pour bientôt&hellip;



---

SNUipp-FSU des Landes.

---

Les nouveaux contrats arriveraient au domicile des AESH avant le 12 juillet.

Pour les AESH : l'IA-DASEN s'est engagé à ce que les personnels " ne perdront rien" avec leur nouveau contrat, notamment, dans le 1er degré, avec pour les AESH qui sont en ULIS-Ecole un temps de travail de 28 h/semaine.

La réserve reste de mise puisque le Recteur a donné instruction aux IA-DASEN, d'un contrat basé sur 25 heures hebdomadaires pour tous les AESH.

Et, « pas de nouvelles, bonne nouvelle » En effet, n oublions pas qu'il y a un préavis de 2 mois en cas de fin de contrat définitive. Du moins pour les collègues ayant 2 ans et plus de service. Donc les AESH non renouvelés auraient du déjà recevoir leur lettre. Le préavis réglementaire est de 2 mois. Pour ceux qui n'ont toujours aucune nouvelle, alors cela veut dire implicitement qu'ils devraient signer leur contrat cet été.

Le SNUipp-FSU des Landes reste vigilant, même pendant les vacances.